



Fédération québécoise des échecs

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ÉCHECS
Le 20 juillet 2008 au Cegep du Vieux-Montréal**

Procès-verbal

1 Ouverture de l'Assemblée

L'ouverture de l'Assemblée générale annuelle est constatée à 12h09

Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée par les personnes présentes

Président d'assemblée: Charles Tremblay.

Proposé par Richard Cloutier, secondé par Sylvain Girard. *Adopté à l'unanimité.*

Secrétaire d'assemblée: Richard Cloutier.

Proposé par Richard Bérubé, secondé par Richard Duguay. *Adopté à l'unanimité.*

2 Présences et quorum

Exécutif

Trésorier : Richard Cloutier

Vice-président Développement : Charles Tremblay

Vice-président Manifestations : Joël St-Onge

Délégués des Ligues

Ligue d'échecs de la Capitale : François Dorion

Ligue d'échecs de Lanaudière : Patrice Gérard, Sylvain Girard,
Robert Giroux

Ligue Mauricienne des Échecs :

Dany Adam, Mario Alain, Michel Dallaire, André Desjardins, Richard
Duguay

Ligue d'échecs Métropolitaine :

Richard Bérubé, Martin Lescanecu, Sylvain Millette, Marc Poulin

Ligue de l'Outaouais : Marcel Laurin, Richard Lemieux, Mathieu
Libersan

Assistent également

Directeur général : Richard Bérubé

Plusieurs autres membres de la FQE

Absent

Président : Daniel Rousseau

Secrétaire : Marc Piché

Le quorum de 14 membres votants est constaté.

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Présences et quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
5. Points découlant du dernier procès verbal
6. Rapport du trésorier et présentation des états-financiers examinés pour l'année financière 2007-2008
7. Nomination du Vérificateur
8. Rapport du Président
9. Modification aux règlements généraux
10. Fixation de la cotisation maximale des membres
11. Affaires nouvelles et varia
 - 11.1 Relation avec la fédération canadienne des échecs (FCE)
 - 11.2 Développement jeunesse
12. Levée de l'Assemblée

Les points 11.1 et 11.2 sont ajoutés à la demande de participants à l'Assemblée générale annuelle.

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Marc Poulin et secondé par Marcel Laurin.

Adopté à l'unanimité.

4 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle. Quelques corrections mineures sont mentionnées.

L'adoption du procès-verbal corrigé est proposé par Marc Poulin et secondé par Michel Dallaire.

Adopté à l'unanimité.

5 Points découlant du dernier procès-verbal

Le directeur général de la FQE fait remarquer que le point 11.4 du procès-verbal de l'an dernier (Ajustement de cote Ontario et Québec) n'a pas été discuté lors de l'Assemblée générale annuelle de la FQE mais plutôt lors d'une réunion du conseil d'administration de la FCE tenue au Stade olympique.

En ce qui a trait au point 11.2 (Cotation en ligne), le directeur général mentionne que la situation évolue et que les organisateurs peuvent maintenant coter leurs tournois directement en ligne.

6 Rapport du trésorier et présentation des états financiers examinés pour l'année financière 2007-2008

Le trésorier Richard Cloutier dépose son rapport qui fait état d'un excédent de 9 996 dollars. Il indique qu'il n'y a pas de quoi pavoiser puisque ce surplus origine du fait que le nouvel agent de développement ne travaille que trois jours par semaine au lieu de cinq comme l'ancien. Il mentionne également que le comptable a complété la mission d'examen des états financiers pour l'exercice 2007-2008.

L'adoption des états financiers examinés pour l'année financière 2007-2008 et du rapport du trésorier est proposé par Richard Cloutier et secondé par Richard Duguay.

Adopté à l'unanimité.

7 Nomination d'un vérificateur

Il est proposé par Richard Cloutier et secondé par Richard Lemieux de reconduire la firme Roland Naccache et Associés à titre de vérificateur externe de la Fédération québécoise des échecs.

Adopté à l'unanimité.

8 Rapport du président

En l'absence du président, c'est Charles Tremblay qui fait un bref résumé des activités pour la dernière année. Il mentionne la nouvelle ligue Interscholaire, le Tour du Québec réactivé, etc.

Il est suggéré que le président Daniel Rousseau dépose ultérieurement un rapport formel et que ce rapport soit affiché sur le site Internet de la Fédération québécoise des échecs.

9 Modification aux règlements généraux

Lecture est faite de la modification proposée aux règlements généraux qui vise à définir une nouvelle catégorie de membre (« collectifs-étudiants ») qui pourra siéger au conseil d'administration de la Fédération québécoise des échecs. Cette modification est requise pour permettre à la ligue Intersecondaire de Montréal de s'ajouter aux membres actuels du conseil d'administration.

François Dorion fait remarquer certaines erreurs de syntaxe et suggère que le texte soit modifié pour inclure les niveaux primaire et collégial. On lui indique que toute modification aux règlements généraux doit au préalable être approuvée par le conseil d'administration de la FQE et qu'on ne peut modifier le texte soumis lors de l'AGA. Il est donc suggéré d'adopter la modification aux règlements généraux telle que soumise et de soumettre une autre modification dans une future AGA si nécessaire.

Il est proposé par Richard Cloutier et secondé par Sylvain Girard d'adopter la modification aux règlements généraux.

Adopté à l'unanimité.

10 Fixation de la cotisation maximale des membres

Le comité exécutif ainsi que le conseil d'administration de la FQE ont adoptés des résolutions visant à hausser la cotisation des membres de la FQE, la dernière hausse remontant à mars 2004.

Il est proposé par André Desjardins et secondé par Richard Lemieux d'adopter la nouvelle grille de cotisations déposée lors de l'Assemblée générale annuelle.

Adopté à l'unanimité.

11 Affaires nouvelles et varia

11.1 Relation avec la fédération canadienne des échecs (FCE)

François Dorion indique qu'il souhaiterait une plus grande collaboration entre la FCE et la FQE pour éventuellement réunir les deux organisations. M. Dorion fait l'historique des relations troubles entre les deux fédérations et indique que certains conflits de personnalité ont pu être la cause de cette situation par le passé. Il indique qu'il veut une entente de réaffiliation de la FQE avec la FCE.

Un débat s'ensuit mais compte tenu de l'importance de cet enjeu, il est suggéré que cet item soit abordé lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration de la FQE.

Il est proposé par François Dorion et secondé par Marcel Laurin que la possibilité que la FQE réintègre le giron de la FCE soit formellement abordé lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration de la FQE.

Adopté à l'unanimité.

11.2 Développement jeunesse

André Desjardins voudrait que le projet pilote de développement jeunesse en Mauricie, accepté par le conseil d'administration de la FQE en mars dernier, soit annulé car il entre en compétition avec l'enseignement des échecs dans les écoles offert par le Club d'échecs de Trois-Rivières (CE3R). On lui fait remarquer que le conseil d'administration de la FQE a accepté ce projet ne sachant pas que le CE3R offrait des cours d'échecs dans les écoles ce qui n'est d'ailleurs pas le rôle auquel on s'attend d'un club d'échecs.

Il aurait été souhaitable que le représentant de la ligue mauricienne des échecs (LME) informe le conseil d'administration de la FQE de l'offre de cours du CE3R mais comme il n'y a pas eu de représentant de la LME aux dernières réunions du CA, ce ne fut pas le cas. Les membres du CE3R présents à l'AGA indiquent que la LME est absente sur le terrain et qu'elle ne joue pas le rôle auquel on s'attend d'elle. Ils indiquent leur intention de s'impliquer dans la LME pour qu'elle soit plus active et représentative de la situation qui prévaut en Mauricie.

On fait remarquer à M. Desjardins que le projet pilote de développement jeunesse ne vise que quatre ou cinq écoles sur la cinquantaine d'écoles en Mauricie et qu'il y a amplement de place pour des offres de cours de plus d'un organisme. Le projet pilote a une durée d'un an après quoi les résultats seront évalués. La FQE a opté pour la prudence en ne signant qu'une entente d'une année plutôt que de s'engager tout de suite à long terme.

Mario Alain, qui a soumis le projet pilote à la FQE, précise que l'entente a été acceptée par une résolution en bonne et due forme du conseil d'administration et que le projet est donc valide. Un débat s'ensuit mais les positions des deux parties sont irréconciliables. On suggère de considérer les services d'un médiateur pour apaiser les tensions.

Michel Dallaire du club d'échecs de Trois-Rivières voudrait soumettre une résolution « Projet Développement jeunesse et projets semblables » mais on lui fait remarquer qu'il serait plus approprié qu'une telle résolution soit soumise à une réunion du conseil d'administration de la FQE.

12 Levée de la réunion

La levée de la réunion est constatée à 13h58.

Monsieur Charles Tremblay
Président d'assemblée

Monsieur Richard Cloutier
Secrétaire d'assemblée